



Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
DIRECTION GENERALE

Direction des Approvisionnements

N° 436 0 CMTD SA/Holding/DAppro

Bamako le, 19 SEP 2016

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT

Objet : SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ÉTUDES D'AVANT PROJET SOMMAIRE (APS), LES ÉTUDES D'AVANT PROJET DÉTAILLÉ (APD) ET L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (DAO) DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES CMTD DES FILIALES SUD ET NORD EST (LOT 1) ET OUEST ET CENTRE ET DE L'OHVN (LOT 2)

La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMTD) (CMTD Holding SA) s'excuse auprès de tous les Consultants voulant déposer une soumission dans le cadre de l'avis de manifestation d'intérêt n°4145/CMTD SA/Holding/DAppro du 31/08/2016, et de l'additif 1 n°4297 /Holding/ CMTD/ DAppro du 13/09/2016, suite aux erreurs commises dans lesdits documents.

Le présent avis de manifestation d'intérêt relatif au même objet, annule et remplace les documents ci-dessus cités.

La CMTD Holding SA a reçu un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de l'Agence Française de Développement (AFD) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de « SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ÉTUDES D'AVANT PROJET SOMMAIRE (APS), LES ÉTUDES D'AVANT PROJET DÉTAILLÉ (APD) ET L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (DAO) DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PISTES CMTD DES FILIALES SUD ET NORD EST (LOT 1) ET OUEST ET CENTRE ET DE L'OHVN (LOT 2) »

1. La Direction de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMTD) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, capacité financière, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. La CMTD se réserve le droit d'exiger ou de chercher, si nécessaire, des informations supplémentaires pour vérifier/confirmer la régularité et l'authenticité des informations et documents fournis pendant l'examen des dossiers des Consultants.
2. L'établissement de la liste restreinte sera basé sur les critères, non limitatifs, suivants :
 - a) les qualifications des candidats (qualification générale et spécifique) ;
 - b) les moyens humains ;
 - c) les expériences dans les zones concernées par le projet ou similaires ;
 - d) la capacité financière du Consultant.
3. Les Consultants peuvent manifester leur intérêt pour les deux lots séparément mais un même Consultant ne pourra être sélectionné que pour un seul lot.
4. Les Bureaux d'Études intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires à l'adresse suivante : goitajah@cmtt.ml, jsidibe@yahoo.fr, moussat@cmtt.ml, mtoka@gmail.com

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **30/09/2016 à 09 h 00 TU**, avec la mention : « Sélection d'un Consultant pour les études d'Avant-Projet Sommaire (APS), les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) des travaux de réhabilitation des pistes CMDT / lot 1 ou 2 ».

Les Manifestations doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Approvisionnements, Bâtiment A, 1^{er} étage.

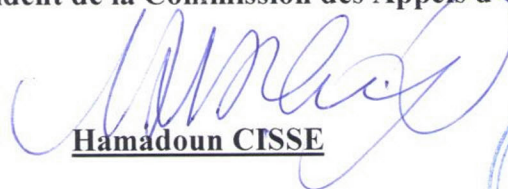
La transmission des Manifestations d'intérêt par voie électronique n'est pas admise.

Les ouvertures de plis se feront le même jour 09h30 mn dans le bureau du Président de la Commission des Appels d'offres.

La CMDT se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente manifestation d'intérêt sans être obligée de justifier sa décision.

Aucune réclamation sur le choix effectué ne sera acceptée.

Le Président de la Commission des Appels d'Offres



Hamadou CISSE

